

## **Lycée Philibert DELORME**

### **Débat sur l'école**

**11 et 13 décembre 2003**

Les deux séances ont été ouvertes par Jacques GUILLAUD, proviseur du lycée, et ont réuni environ soixante personnes le 11 décembre et trente personnes le 13 décembre.

Trois animateurs ont organisé les échanges qui ont porté sur trois thèmes :

- ❖ 06 – Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves et développer l'égalité des chances ?
- ❖ 18 – Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?
- ❖ 20 – Comment l'Ecole doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Lors de chacune des séances et avant l'ouverture effective du débat un enseignant a demandé la parole pour faire une déclaration liminaire. Tout en reconnaissant l'intérêt d'un débat sur l'Ecole, l'intervenant conteste l'organisation arrêtée, une semaine en fin de trimestre scolaire, dans une période où doivent se réunir les conseils de classe. La formulation des questions est également contestée. Se référant à plusieurs citations extraites d'interventions des ministres le débat est annoncé comme piégé.

Lors de la séance du 11 décembre, après cette intervention « préalable » le quatre pages « Ouvrir le débat national sur l'Avenir de l'Ecole » est utilisé comme support de présentation de l'état des lieux.

Les participants se répartissent ensuite en trois groupes, le 11 décembre, chacun travaillant sur un thème ; et deux groupes, le 13 décembre, les thèmes de la décentralisation et des moyens ayant été regroupés pour la circonstance ; une réunion plénière a ensuite permis à l'ensemble des participants de prendre connaissance des conclusions de tous les travaux.

Concernant la Décentralisation, les principales conclusions peuvent être résumées comme suit :

- La décentralisation est présentée par plusieurs enseignants comme introduisant un risque considérable de privatisation du service public de l'éducation.
- Les références aux expériences anglaises et allemandes ne sont pas considérées comme satisfaisantes, au contraire.

- La décentralisation est présentée comme un désengagement de l'Etat au bénéfice des entreprises privées qui poursuivent comme objectif principal la maximisation de leurs profits.
- La décentralisation fait craindre le développement d'inégalités entre les territoires et notamment entre régions riches et régions moins riches.
- La décentralisation n'apparaît donc pas comme la réponse aux problèmes à traiter.
- Des parents insistent cependant sur la nécessité de ne pas nier les dysfonctionnements existants et de rechercher les solutions possibles sans exclusive a priori.
- De même, chez les enseignants, un point de vue minoritaire mais exprimé avec force et conviction, insiste sur l'intérêt qu'il y a à avoir des interlocuteurs « proches » pour faire partager les projets éducatifs à développer localement et mobiliser des moyens adaptés à leur mise en œuvre.
- Des élèves indiquent leur souhait de ne plus avoir d'enseignants contractuels et indiquent avec force l'intérêt d'avoir dans chaque établissement un conseiller d'orientation permanent.
- Concernant l'immobilier, il est fait référence aux installations spécialisées comme les gymnases et terrains de sport qui ne sont pas traités de la même manière que les locaux d'enseignement par les collectivités territoriales. C'est en général la commune qui est propriétaire de ces installations et c'est, par conséquent, le maire qui décide des affectations de plages horaires aux différents utilisateurs et non les collectivités de rattachement.
- La déconcentration est mieux perçue même si elle n'évite pas toutes les inégalités.
- S'interrogeant sur les moyens à proposer pour améliorer l'Ecole et permettre à l'élève de bénéficier des mêmes moyens où qu'il se trouve sur le territoire national, les participants s'entendent pour dire que « l'éducation doit rester nationale » et donc en charge de l'Etat. De ce point de vue, les participants insistent sur la responsabilité de l'Etat sur les programmes, les horaires, la carte scolaire, les diplômes, le statut des enseignants, le recrutement des enseignants pour le secondaire ainsi que sur les moyens de remplacements des enseignants absents. Toutes ces questions doivent, de leur point de vue, rester de la compétence de l'Etat, que les centres de décision soient au Ministère ou dans les services déconcentrés.

Au-delà de ces rapides conclusions, le débat a permis un échange entre parents, enseignants et élèves dans des conditions différentes des pratiques quotidiennes. C'est positif.

## Egalité des chances

### Pour améliorer le traitement de la diversité :

- élargir l'offre de formation surtout vers les sections professionnelles (BEP – BAC professionnel) particulièrement en Nord Isère où la demande excède nettement l'offre

- développer les passerelles entre les formations et les filières

- limiter l'effectif des classes à 24 pour permettre une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité

- donner plus de souplesse aux établissements en abondant les moyens (DGH) mais sans augmenter l'autonomie pour autant

- organiser une large concertation sur les programmes (volume)

- relever le niveau des bourses pour que les enfants issus de familles démunies n'autolimitent pas leur ambition

- aider les élèves à construire leur projet dès la seconde

### Pour améliorer le travail des enseignants :

- concertation en interdisciplinarité serait très souhaitable, mais elle est difficile à pratiquer (temps ? espace de rencontres ? surcharge de travail). Il faudrait lever ces obstacles.